

À vélo au travail

**Des solutions adaptées
à votre entreprise**

Dans le cadre des Plans de Déplacements d'Entreprise et d'Administration, Droit au vélo propose différents modules de (re)découverte de la bicyclette à destination de vos collaborateurs.

Droit au vélo vous apporte également des conseils quant au choix d'équipement et d'aménagement.

Le vélo
solutionne les problèmes de parking,
réduit les frais de déplacement et de
stationnement des salariés, améliore la
mobilité et la ponctualité.

**Il valorise l'image de marque de
votre entreprise.**



Stand d'informations	Conseils personnalisés, distribution de documentation, choix d'itinéraires, de matériel.	250 €
À vélo dans le trafic	Session théorique (1h) : diaporama, échanges, conseils. Session pratique (1h) : exercices pratiques dans la circulation en individuel et en petit groupe (10 personnes maximum) sur parcours urbain préalablement repéré.	350 €
Conseils / Études	Parking vélo, vestiaires, vélos de service, itinéraires domicile-travail ou itinéraires de service...	sur devis

Tarifs exprimés en TTC et applicables sur le territoire de Lille Métropole.
Autres territoires de la région Nord-Pas de Calais selon conditions.

Créé en 1982, Droit au vélo est un acteur reconnu des collectivités en matière de politique cyclable et intervient auprès des entreprises et des administrations (la Région Nord-Pas de Calais, les Conseils Départementaux du Nord et du Pas de Calais, la Métropole Européenne de Lille, les Communautés urbaines d'Arras et Dunkerque, les Villes de Lille, de Villeneuve d'Ascq et de Dunkerque, le Cerema, la DIR, les DDTM, LMH, Partenord, La Poste, La Mondiale, France Telecom, Adeo Services...) pour apporter au personnel des solutions afin de conforter et sécuriser leurs déplacements domicile-travail et professionnels.



Droit au vélo

Siège régional :
23 rue Gosselet à Lille

03 20 86 17 25
info@droitauvelo.org
www.droitauvelo.org

Nos partenaires

